

« Unis pour Groupe Joinville-le-Pont »

Question diverse pour le Conseil Municipal du 29/03/2018

Monsieur le Maire,

En provenance des USA, la dénonciation de la toxicité des pelouses synthétiques a atteint la France depuis quelques mois. Le magazine « So Foot » a lancé l'alerte, et sur France 2 « Envoyé spécial » a consacré un sujet remarqué au problème. La plupart de ces revêtements synthétiques sont fabriqués avec de vieux pneus recyclés, et entraîneraient un risque accru de cancer chez les footballeurs. Les petites billes qu'ils ramènent et leur collent à la peau sont fortement suspectées. L'agence de sécurité sanitaire (Anses) doit rendre à la demande du Gouvernement un rapport sur la question qui est très attendu.

A Joinville-le-Pont, notre stade Garchery a été rénové et comporte divers terrains aux revêtements synthétiques. Il serait souhaitable d'en connaître la dangerosité potentielle. Pour ce faire, nous avons une confiance limitée en une attestation délivrée par un laboratoire supposé indépendant, nous attendons l'avis de l'Anses. Nous vous demandons donc ce soir si les pelouses artificielles du stade sont à base de pneus recyclés, et quelles sont leurs caractéristiques techniques exactes.

Compte tenu de leur fréquentation intensive, pour ce genre d'équipement le gazon naturel n'est hélas pas une solution satisfaisante. Pour les Ecologistes, en application du principe de précaution, les pelouses artificielles à base de pneus recyclés devraient être interdits. Il existe des alternatives, à peine plus chères. Les plastiques ont été classés par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) en fonction de leur dangerosité, les plastiques considérés comme neutres relevant des catégories 2, 4 et 5. Ce sont eux qui doivent être utilisés en pareille occasion.

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Michel LAVAL
Conseiller municipal
UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT